



COWANSVILLE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 7 janvier 2020 à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale, le conseil municipal de la Ville de Cowansville statuera sur la demande de dérogations mineures concernant le règlement de lotissement, à savoir :

- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant les numéros de lots 6 032 305 et 6 027 850 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis sur la rue Robert :
 - que le terrain 1 soit de 616,4 m² de superficie alors que le règlement de lotissement exige 900 m² et que sa profondeur moyenne soit de 16,45 m alors que ce même règlement exige 30 m minimum;
 - que le terrain 2 soit de 27,11 m de largeur alors que le règlement de lotissement exige 30 m minimum et que sa superficie soit de 473,6 m² alors que ce même règlement exige 900 m²;
 - que le terrain 3 configuré pour usage rue en impasse soit sans cercle de virage.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement à ces demandes.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c.A-19.1).

Donné à Cowansville, ce 18 décembre 2019.

La greffière,
Julie Lamarche, OMA